

# Economisez ... et payez plus ... *vigiéole.fr*

Votre argent .... dilapidé dans des projets non viables, ruineux et destructeurs d'espaces naturels ...

- pour d'énormes profits privés, voire mafieux !
- et cautionnés par certains de vos élus, sous prétexte d'écologie et de recettes locales financières.

Tract réalisé par Vigiéole début 2012, mettant l'accent sur l'estimation budgétaire de certains projets



## **RUEDELGABEGIE.COM**

*Un désir de délire ? : c' est dans notre boutique en ligne*

Votre identifiant client : [contribuable@haute-gironde.fr](mailto:contribuable@haute-gironde.fr)



**VOTRE PANIER**

Votre mot de passe

Article	Descriptif	Qté	Accessoires	Qté.	Montant TTC
	<b>Hydroglisseur modèle 1971 relooké 2012</b> NB : Cet article nécessite des passagers et du carburant pour être utilisé	1	<b>Passagers</b> <b>ALEATOIRE</b> <b>Carburant</b> <b>Prix volatiles</b>	?	 1.000.000 €
	<b>Ponton luxe aluminium brossé</b> NB : cet article ne doit pas reposer sur la vase pour fonctionner	1	<b>EAU GIRONDE</b> <b>INDISPONIBLE</b>	0	700.000 €
	<b>Eolienne géante 180 m (made in china) le lot de 5</b> NB : cet article nécessite un vent d'au minimum 6 m/s pour fonctionner	1	<b>VENT &gt; 6 m/s</b> <b>INDISPONIBLE</b>	0	17.500.000 €
En votre aimable règlement					<b>TOTAL</b> 19.200.000 €

Vous vous engagez à accepter les conditions générales de vente . Ces articles ne seront ni repris ni remboursés, ni échangés.

**Le montant de vos achats sera directement imputé sur votre feuille d'impôt ou à défaut sur votre facture d'électricité**

**RUEDELGABEGIE.COM VOUS REMERCIE DE VOTRE CONFIANCE**

Offre exceptionnelle ! en entrant le code  , profitez de 20 % de réduction sur l'article "pyramide de keops"

Reévaluation actuelle (août 2013) de ces budgets, largement dépassés ...

à multiplier par 3 (sources Haute Gironde)  
3 millions d'euros

rajouter 300 000 euros (sources CCE)  
1 million d'euros

à multiplier par 10 (projets en cours)  
175 millions d'euros

**TOTAL :**  
**179 millions d'euros**  
directement imputés sur notre feuille d'impôts et sur notre facture d'électricité